L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 8 MARS 1900. NUMERO 5

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne 12c
Chaque insertion subséquente 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque

LA GUERRE.

LA SITUATION RESUMEE.

Après l excitation et l'enthousiasme de la journée d'hier, la population de Londres est aujourd'hui revenue à son état normal.

Le War Office n'a eu aucune nouvelle d'importance à nous annoncer dans la cours de la nuit mais il y a eu des déclarations officielles importantes aux Communes et à la Chambre des Lords. En deux mots, le gouvernement ne croit pas la guerre terminée parce que Cronjé avec ses 4,000 hommes a été obligé de se rendre à une armée de 40,000 et que les cinq à six mille Bœrs qui depuis quatre mois tenaient prisonnière une armée de 10,000 à 11,000 hommes sur territoire anglais ont levé le siège pour aller se concentrer ailleurs Et comme le gouvernement ne croit pas la guerre terminée pour cela, Lord Lansdowne a annoncé que des ordres avaient été donnés et tous les préparatifs étaient faits pour l'envoi en Afrique de 55,-hommes de troupes d'ici à six semaines. Demain il partira d'Angleterre huit navires portant 4,700 hommes; pendant la semaine finissant le 10 il en partira quinze portant 11,800, et pendant la semaine finissant le 18, onze portant 9,000, puis dans les deux semaines finissant le mois six navires portant 3,200, et enfin dans le mois d'avril 17,800.

Outre cela on annonce que l'arsenal de Woolwich a recu l'ordre de fabriquer 224 nouveaux canons de trois à douze pouces, dont 110 seront des canons de marine. Lord Lansdowne a déclaré que c'est l'intention du gouvernement de donner à Lord Roberts une armée de 250,000 hommes, un quart de million. Cela ne comprendra pas les garnisons qui seront tenues dans le Cap, le Natal, la Rhodésie, etc.

Les journaux de ce matin confirment l'information que je vous envoyais, hier, et que le télégramme de Buller ne contenait pas, mais qui se devinait à son contexte, à savoir que les Bœrs ont tout emporté ce qu'ils avaient autour de Ladysmith, bagages et le reste. Des journaux rapportent aussi ce matin que depuis le 15 janvier la garnison était à mi-ration et que les chevaux crevaient de faim. A tel point qu'on les dit aujourd'hui incapables de faire le service, au moins pendant un certain temps.

La défaite de Cronjé et la délivrance de Ladysmith ne paraissent pas avoir découragé le Dr Leyds. D'après lui le général Joubert assemblerait présentement une armée de 50,000 au nord-est de Bloemfontein, et d'après le colonel Albrecht, fait prisonnier à Paardeberg, les Bœrs peuvent mettre en campagne 75,000 hommes.

Je suis fort porté à croire ces chiffres exagérés, car par ce que l'on apprend aujourd'hui, l'effectif des différents corps bœrs que l'on portait à 15,000 ou 20,-000 à Magersfontein et Ladysmith, et à Kimberley, n'a jamais dépassé 5,000 ou 6,000 hommes chacun. Dans tous les cas, si ces chiffres ne sont pas exagérés le gouvernement a raison de croire que la guerre n'est pas terminée, et d'envoyer hommes, canons et munitions autant qu'il pourra en envoyer.

Qu'il y ait seulement 25,000 Bœrs à battre ou 75.000 l'Angleterre est décidée à gagner et gagnera certainement, car contre l'argent il n'y a pas de résistance possible, mais le mot de Kruger se réalisera: "L'Angleterre réussirai à nous vaincre, mais ce sera à un prix qui étonnera le monde."

La representation de Philoctete a St. Boniface

Au moment où l'on se prépare à jouer en grec, comme nous l'annoncions la semaine dernière, le Philoctète de Sophocle nous avons pensé qu'un rapide coup d'œil sur les tragiques grecs, un mot sur la manière de Sophocle et une esquisse des principale situations du "Philoctete" pourraient intéresser nos lecteurs.

LES TRAGIQUES GREC ET LE "PHILOCTÈTE DE SOPHOCLE"

I

Le théâtre a passionné et passionne encore tous les peuples: "L'homme, dit Paul de Saint-Victor, a éprouvé de tout temps le besoin d'idealiser ou de parodier sa propre existence, de la répéter par les rêves du spectacle ou de la fiction.

C'est dans la Grèce que le théâtre a pris naissance (abstraction faite, c'est clair, des chicanes d'archéologues); c'est dans la Grèce qu'il vit son plus entier et plus harmonieux développement. Eschyle, Sophocle, Euripide: ces trois noms qui résument la scène grecque dominent le théâtre de tous les temps; c'est la trilogie vivante du génie incarné, aussi complète en sa perfection que la trilogie du drame antique.

Eschyle, c'est le génie sauvage, indébrouillé, qui fait flamboyer des éclairs de vie dans le chaos primitif et ce révèle mystérieux architecte du monde de la pensée. Ses conceptions sont géantes, titanesques: il pose les assises d'un monde, il accumule les éléments, il entasse Pélion sur Ossa et s'élance audacieux et sublime à la conquête du ciel de l'immortalité. Son drame parait informe, massif, bizarre aux yeux de taupe de la petite critique. Quel ensemble magnifique cependant; quelle œuvre grandiose et admirable pour qui sait l'embrasser du regard. Ce génie débridé, antédiluvien dont l'aspect nous effarouche et qui provoque en nos âmes amoindries de vertigineux frissons c'est l'évocateur puissant qui devait faire insuffler la vie dramatique dans le corps inerte des nations.

Sophocle, lui, entre dans monde constitué, normal, où les disparates ne s'entre choquent plus, mais où tout a pris loi et règle, où les éléments les plus divers se combinent et s'harmonisent. Sophocle, c'est le génie des proportions, le génie sûr de l'ensemble et des détails, le génie des chefs-d'œuvre. Hardi dans la conception, comme tous ceux qui ont le regard d'aigle, il embrasse en plus, il devine jusqu'aux plus minutieuses exigences, jusqu'aux plus infimes caprices d'exécution. Artiste du fond de l'âme au bout des doigts il ressent avec intensité et exprime avec énergie et grâce ce qu'il a éprouvé, voici comment un critique dont il faut admettre la compétence, Emile Burnouf, directecteurs de l'Ecole française d'Athènes apprécie dans son "Histoire de la littérature grecque" la manière du poète.

"Dans les créations de Sophocle, rien de heurté, d'anguleux ou d'extravagant; sous les dehors les plus naturels et sous les formes les plus humaines, se cachent les analyses du cœur humain les plus justes et souvent les plus profondes; ce n'est plus simplement un poète aux grandes images qui a la parole, c'est un philosophe, un psychologue et un moraliste; c'est à mettre aux prises les sentiment naturels, nés des situations, que les faits de la tradition lui servent et non à montrer aux yeux un grand ou effrayant tableau des temps fabuleux. Bacchus et le dithyrambe ne sont plus rien dans Sophocle; ces formes rudimentaires, qui ont encore laissé quelques traces dans Eschyle, ont entièrement disparu. Le drame est la seule préoccupation du poète, et pour lui le drame est le développement d'un conflit engendré par les sentiments nés des situations, sentiments, qui dans leur marche, font naître à leur tour des situations nouvelles, des péripéties et des dénouements.

"Le destin n'est plus le grand moteur du drame: la personne humaine, avec ses idées, ses sentiments, sa moralité et son autonomie, est ici la source presque unique de l'action. Il y a telle pièce de Sophocle qui roule toute entière sur la lutte de la conscience morale contre la destinée, et qui se termine par la victoire de l'homme juste, et par l'affirmation de son immortalité. Ainsi analyse de la pensée, sentiment de la moralité humaine, affirmation, la valeur personnelle de l'homme voilà les caractères dominants du drame sophocléen."

Après la perfection absolue la perfection outrée: Euripide qui gâte son génie (si souple pourtant et si délicat) par la recherche prétentieuse, l'exagération des détails, l'afféterie, qui se prodigue dans des analyses trop subtiles, trop quintessenciées. Du bel et du bon encore, si vous le voulez, comme on en trouve presque toujours dans les arts de décadence; mais plus d'action énergique, plus d'accents virils; la femme et l'amour envahissent la scène et les acteurs débitent des fadaises sentimentales: théâtre qui amollit, énerve les âmes au lieu de les fortifier.

Ainsi donc ces trois grands noms: Eschyle, Sophocle, Euripide résument la scène grecque. Eschyle et Euripide sont les extrêmes, l'un est trop primitif encore, trop brutal; l'autre d'une délicatesse trop noble, trop efféminée. Sophocle seul sait joindre la grâce à l'énergie dans l'exacte mesure; aussi, ses drames ont-ils une vigueur, une jeunesse, une grâce d'un réalisme merveilleux.

II

Sur la perfection de l'œuvre de Sophocle il est inutile d'insister Avec un juge connaisseur et exigent comme le peuple athénien il suffit de dire que le poète remporta aux concours publics vingt fois le premier prix, quarante fois le second et jamais le troisième, Ce bilan est le plus précieux des témoignages. Les critiques modernes ne diffèrent pas en ce point, des anciens. "Sophocle, dit M. Alexis Pierron, échappe au blâme et n'a pas même ces instants de sommeil qu'Horace pardonne à Homère. C'est la perfection autant qu'il est donné de la réaliser; non pas un simple absence de défaut, qui est le pire de tous les défaut, mais un ensemble continu de beautés, et dans l'invention, et dans la coordination des parties, et dans la pensée, dans la diction.

Des cent vingt trois pièces qu'il composa sept des tragédies de Sophocle sont parvenues jusqu'à nous: sept chefs d'œuvre. Le "Philoctète, tragédie couronnée "qui sera représentée le 19 au collège de St. Boniface" est l'une "des plus belles" du poète, dit Burnouf, et "peut compter parmi les œuvres les plus puissantes de l'antiquité."

Le thème est une épisode de la guerre de Troie. Philoctète héritier de l'arc et des flèches donnés à Achille par Hercule est relegué à Lemnos depuis des années par les Atrides à cause de l'odeur infecte exhalée par une blessure à la jambe. La neuvième année de la guerre l'oracle déclare que la ville ne sera jamais prise sans l'arc et les flèches d'Hercule. Ulysse part aussitôt pour Lemnos dans le dessein bien arrêté de s'emparer des armes, sans toutefois s'embarrasser de la compagnie du malade. A ce dessein il amène avec lui Néoptolème, fils d'Achille, et compte se servir de la candeur de celui-ci comme d'un instrument docile pour arriver à ses fins. Néoptolème, qui ne saisit pas bien toute la portée de son acte, se prête de bonne grâce à jouer le rôle peu honorable que lui souffle Ulysse. Il feint la colere des Atrides, trompe le héros et abuse de sa confiance au point de lui, dérober l'arc et les flèches. Dupé, moqué, joué par le fils même d'Achille, ce demi-dieu qui avait été son idole et son ami, l'invalide, en des accents qui font tressaillir, laisse parler son intolérable et immense douleur. Souffances du corps, souffances de l'âme, rien ne lui est épargné. Frappé dans ses sentiments, blessé au plus intime, il laisse éclater ce cri aigu de l'angoisse qui n'en peut mais, de l'indignation impuissante, du mortel et insondable désespoir.... Et devant cette profonde et éloquente douleur Néoptolème sent le vers du remords ronger enfin son âme: il s'éveille, il comprend sa lâcheté, l'infamie de sa conduite; dans ses veines bouillonne le noble sang du noble Achille, il rend au malheureux les armes dérobées. Ulysse ne se tient pas pour battu; la ruse ne lui réussissant pas il a recours à la violence, il voudrait emmener de force le héros et Néoptolème. Et il sont là en face les uns des autres, le caractère retrempé par la lutte, fiers et audacieux maintenant, forts de leurs raisons et resserrant l'intrigue en un nœud inextricable.

Et, de fait, comment blâmer Ulysse de sa conduite, comment anathématiser ses ruses et ses violences? Depuis neuf longues années la Grèce est là devant Troie à faire décimer la fleur de ses enfants, l'élite de ses guerriers. Les flèches d'Hercule sont nécessaires au succès de l'entreprise et l'infirme qui les détient ne déposera ni sa colère ni son ressentiment. Ulysse alors n'a-t-il pas raison à sa manière? Peut il faire céder l'intérêt général au particulier, la fortune et peut être les destinées d'un peuple à un caprice de malade?

Et Philoctète, lui, qu'on a chassé ignominieusement quand on n'avait pas besoin de lui, qu'on a laissé seul, exilé, abandonné, dans une ile déserte, que tout à l'heure encore on trompait pour lui enlever son unique, sa dernière consolation, comment voulez-vous qu'il se fie à ces gens-là, qu'il ait confiance en ses bourreaux? N'est-il pas justifiable de braver l'astucieux, le fourbe Ulysse?

Et Néoptolème, les yeux dessillés maintenant, qui comprend la grande injustice dont cet homme a été victime, qui voit à nu son forfait de tout à l'heure, comment voulez-vous qu'il renie son véritable caractère retrouvé, qu'il se contredise à nouveau?

Non, la passion dramatique est à son comble, aucun des trois ne peut abdiquer sans déchoir, et l'émouvante péripétie accule le drame et les personnages dans une impasse d'où aucune puissance humaine ne pourrait les tirer. Le ciel doit donc intervenir. Hercule parait, guérit le malade et pour tout témoignage de reconnaissance lui enjoint d'aller lui même avec les armes sauver Troie et recuillir la gloire qui lui est destinée.

N'est ce pas, qu'elle est belle cette pièce, qu'elle est dramatique avec son monde de passions déchainées, ses horreurs réalistes et sa beauté moral si pure et si touchante: page de la vie antique qui nous émeut, qui nous ravit, qui nous captive et nous rend meilleurs.

A la lire, à l'entendre surtout on comprend la vérité du mot de Blair: "Sans l'aide d'aucune fiction amoureuse le drame peut produire ses plus puissants effets sur l'esprit." On comprend mieux aussi un autre mot du même critique et pas moins vrai que le premier: "The most masterly of the Greek tragedians is Sophocles.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 8 MARS 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Facheux evenements

La nature humaine est ainsi faite, que les plus nobles sentiments portent en eux les germes des pires violences.

Les grands sentiments, comme les passions, font de l'homme tour à tour, au gré des occurences, des héros ou des criminels.

Les recents evênement dont les rues de Montréal ont été les témoins, au cours de la semaine dernière, sont une nouvelle et triste confirmation de cette fort désalente vérité.

Quand sous prétexte de patriotisme, l'oon voit plusieurs milliers de jeunes gens, l'élite intellectuelle de l'avenir, se porter aux pires violences contre une portion de leurs concitoyens, s'arroger le droit de suspecter et de condamner les sentiments d'autrui pour prétendre en fin de compte imposer par la violence leur manière de voir. l'on ne peut s'empêcher de déployer sincèrement et hautement le détestable abus, que ces exaltés prétendent faire d'un sentiment aussi éminement respectable: le patriotisme.

Certes, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, les violences et les éxagerations sont plutôt le fait de cet éléments malsain que comporte chaque communauté, et qui comme la hyène et et le chacal se trouvent d'instinct à point nommé pour la curée lorsque se produit la moindre manifestation

Il n'en est pas moins vrai que la responsabilité de ces évênements malheureux retombe toute entière sur la jeunesse anglaise de McGill, originatrice de la première manifestation contre l'université Laval.

Nous devons d'ailleurs en toute justice reconnaitre qu'elle a en partie racheté sa faute, par son repentir ulterieure; puisqu'au nom des étudiants de McGill, le recteur de l'université a fort noblements exprimé ses sincères regrets, et présenté ses excuses, de toute cette malheureuse agitation.

Mais, si par suite, nous pouvons et devons considérer l'incident comme clos définitivement, il n'en est pas moins opportun de s'arrêter un instant sur cet évênement, voir même, de philosopher.

Il est étrange de constater, la defiance et la suspicion qui semblent prévaloir chez la jeunesse anglaise contre sa jumelle, la jeunesse française; tels en effet paraissent bien être la dominante, l'état d'âme de ces étudiants de McGill suspectant le patriotisme de ceux de Laval coupables de n'avoir point songé à hisseer le drapeau anglais au mât de l'université, à l'annonce des victoires anglaises!

Et cette constatation est bien faite pour nous attrister, car elle prouve à l'évidence, quelle pernicieuse et détestable influence exerce, jusqu'en ces jeunes esprits, l'abominable campagne ménée par Sir Ch. Tupper et ses coyphées contre les canadiens-français.

Un siècle de loyauté, le sang versé jadis pour obéir à ce devoir, le sang que versent encore nos compatriotes dans les plaines d'Orange. sont impuissants à nous faire rendre justice, à nous faire respecter.

Il a suffi d'un souffle empesté et malsain, exhalé par un groupe de politiciens assoiffés de pouvoir. pour faire oublier l'évidence des faits gravés par notre sang sur les tablettes de l'histoire, et faire naitre la suspicion, la défiance, premières et trop certaines étapes vers la haine.

Ainsi donc voilà où nous en sommes, si les honnêtes gens ne se hâtent de réagir; à ce pas là nous serions vite rendus au gouffre de la guerre civile; et tout cela par ce que d'impudents et éhontés politiciens, ne sachant où mordre pour entamer leur adversaire, essayent de le denoncer à l'animosité d'une partie de la population, de le discréditer, en sa qualité de Canadiens-français.

On veut tout uniment soulever la population anglaise contre Sir W. Laurier en raison de son origine, et pour cela on s'ingenie à rendre suspecte la loyauté de toute la race Canadienne française.

C'est une manœuvre par ricochet.

Et bien ! s'il doit en être ainsi, il est bon qu'on sache que nous ne sommes nullement disposés à nous laisser faire.

Notre loyauté à l'Angleterre ne repose point chez nous, sur la consanguinité, mais uniquement sur la reconnaissance; nous sommes et nous entendons rester loyaux à l'Angleterre, parce qu'elle respecte nos droits, parce qu'elle nous assure la liberté religieuse et politique; mais cette reconnaissance cesserait, le jour où les causes qui l'ont fait naitre disparaitraient; le jour où pour le malheur de tous, la sagesse et le respect réciproque cesseraient de prévaloir.

Sir Charles Tupper et ceux qui dirigent le parti conservateur, sont de fait, les plus grand ennemis de l'Angleterre, car leurs odieuses manœuvres risquent de compromettre la paix et l'harmonie du Canada, au grand détriment de l'Empire tout entier

Les canadiens-français fiers de leur bon droit. et jaloux de leur réputation, conquise au prix de leur sang, ne sont nullement disposés à se laisser molester ni vilipender; ils entendent se faire respecter, eux qui respectent les autres; a cet égard, les étudiants de Laval ont eu mille fois raisons de protester contre la conduite insultante de leurs camarades anglais; ils ont su défendre la dignité de leur race, et nous les en louons hautement.

Un peuple qui ne sait pas se faire respecter, un peuple qui s'breuve d'humiliations, est un peuple mûr pour la déchéance et l'esclavage.

Grâce à Dieu, ce n'est point le cas pour la race canadienne-française; encore est-il bon de le manifester parfois, aux yeux de ceux qui seraient tentés de prendre, notre amour de la paix, et nos concessions volontaires à la bonne harmonie, pour des preuves de pusillanimité ou de faiblesse.

Espérons, que des regrettables evênements de la semaine dernière pourra surgir quelque bien; et que tous les gens sensés auront à cœur de réagir, contre les fâcheuses tendances qui se sont fait jour à Montreal.

Nous le souhaitons pour la gloire et la prosperité du Dominion, et ce doit être avec nous le souhait de tout bon patriote anglais.

Les Galiciens.

Nous avons dit l'autre jour combien peu vraisemblables nous paraissaient être les accusations portées contre les Galiciens. accusations dont le "Telegram" s'était fait l'écho.

Nous avions mille fois raison et pour le prouver nous citerons tout au long le rapport du constable Cox, envoyé sur les lieux pour tenir une enquête au sujet des faits dénoncés. Nous traduisons :

A M. E J. Elliott, chef de la police provinciale.

Monsieur

En concordance avec les instructions de votre lettre en date du 23 dernier, je me suis rendu à Shoal Lake le 27 février, en compagnie de M. Heneage, interprête galicien, pour m'enquérir des accusations de meurtres et autres crimes, qu'on prétendait avoir été commis dans la colonie Galicienne de Rossburn. A mon arrivée à Shoal Lake, je vis M. Myers, comme me l'enjoignait votre lettre, et je lui demandais s'il pouvait me donner quelques détails au sujet de ce qu'il avait écrit dans son journal "le Star" touchant ces accusations ; il m'informa qu'il avait visité la colonie Galicienne en septembre dernier, que ces histoires y circulaient à cette époque, mais il ne put me donner aucune autre particulari é plus précise. sinon qu'il avait oui dire qu'on ne pouvait rien laisser trainer qui ne fut immédiatement volé. Le jour suivant M. Heneage et moi, nous rendîmes à Rossburn et de là à la colonie Galicienne et nous fimes sur place une enquête aussi complète que possible.

William Wilson et sa femme résidant dans le demi-sud 6, 21, 24 ouest me racontèrent qu'une femme Bukoviniene du nom de Justana Vunchuck, s'était rendu à leur maison en septembre dernier et dans un état de grand excitement, et criant, leur avait dit que l'on avait coupé la gorge à son mari et qu'il était mort M. Wilson raconta l'histoire à M. Ross, préfet ainsi qu'à des voisins. Deux jours après, la femme Vunchuck, retourna à la maison de M. Wilson et lui dit que son mari était de retour et en bonne santé. Après enquête supplémentaire de ma part, il appert que Michael Vunchuck, avait quitté sa maison en juillet dernier en quête d'ouvrage, et avait été employé par un nommé Frank Miller de Shoal Lake, mais sa femme ignorait où il était. Quelque temps après, cette femme, s'étant rendu au magasin à Rossburn elle apprit qu'un Bukovinien avait été assassiné à Yorkton, et elle pensa évidemment que c'était son mari dont elle n'avait aucune nouvelle depuis plusieurs semaines. Je suis convaincu que, tous les gens du voisinage le sont, qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire de meurtre, dont il a été question. Je n'ai pu trouver aucune évidence, d'aucune sorte au sujet des sévices contre les femmes ; j'ai interrogé plusieurs femmes du voisinage, en contact avec les colons galiciens, qui me déclarèrent que la première fois qu'ils avaient entendu parler de la chose, c'était par le "Shoal Lake Star". Le seul cas de vol dans le district dont j'ai pu trouver trace est le récit d'un fermier, au sujet de deux charges de foin qui lui avaient été volées, et qu'il suspectait un Galicien de lui avoir volé, mais je n'ai trouvé aucune évidence à cet égard.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, votre obéissant serviteur.

WILLIAM COX.

Comme on le voit, ce rapport est une éxoneration complète de toutes les accusations portées contre la population Galicienne de Shoal Lake.

Il est vraiment regrettable qu'un journal se fasse l'écho de cancans aussi ridicules que ceux-là ; et il est désolant de constater avec quel empressement le "Morning Telegram" s'est emparé de ces faits, pour vilipender toute la population Galicienne, dans le seul but de servir de basses manœuvres politiques.

A quelque chose malheur est bon, et cette campagne a fourni à nos correligionnaires Galiciens l'occasion de se faire connaitre pour ce qu'ils sont, de bons et braves travailleurs, honnêtes et religieux.

Il convient d'ajouter que le "Telegram" a nettement refusé de publier la lettre du Rev. P. Kulawy, ainsi que les rectifications du commissaire d'Immigration. C'est une preuve évidente de ses mauvaises intentions.

La Richesse de la France

Tous les amis de la France se réjouiront d'apprendre que l'année 1899 a été pour elle, au point de vue économique, d'une prospérité extraordinaire et la plus remarquable dans l'histoire de son commerce extérieur. Jamais, en effet, ses exportations n'ont atteint un chiffre aussi élevé. D'autre part, ses importations ont baissé dans une proportion notable, Et dans l'agriculture comme dans le commerce, dans l'industrie comme dans la finance, les résultats de 1896 dépassent de beaucoup les espérances des mieux informés en ces matières.

Du côté des exportations, par exemple, les augmentations viennent surtout des récoltes de blé, de la production des vins, des objets fabriqués et de l'industrie du fer et de l'acier. Ainsi les récoltes de blé, qui sont les plus considérables jusqu'ici, si on excepte celles de 1874, ont rapporté 366 millions de boisseaux. La production des vins se monte à un milliard 264,550.000 gallons, et chose à noter, accuse un surplus de 413 millions sur la production de 1898. Elle représente en argent une somme de 243 millions de dollars.

Sans cesser d'être, comme on le voit, un merveilleux pays agricole, la France continue de faire des progrès rapides dans le commerce et l'industrie. Ses chantiers, ses usines et ses manufactures ont été en 1899 dans un état d'activité tel qu'on a dû refuser de nombreuses commandes d'ouvrages. Les compagnies de chemin de fer ont réalisé en recettes un excédent de 49 millions de francs sur l'année 1898. En outre, elles ont acheté des locomotives et des wagons additionnels afin de répondre aux besoins de plus en plus croissants de leur trafic. Ajoutons que la société du Creusot va, cette année même, établir d'immenses chantiers pour la construction des navires de guerre et que ces chantiers vont être outillés de façon à rivaliser avec ceux de Clyde. de, Belfast et de la Tyne en Angleterre.

Si l'on passe maintenant aux finances, on est encore plus émerveillé de la richesse actuelle de la France. L'argent français est si surabondant que le taux d'intérêt des banques est au plus de $3\frac{1}{2}$ p. c. tandis qu'à Londres il est de 6 à 7 p. c. Et les actions de la Banque de France qui étaient cotées à 3,050 francs en 1898 valent maintenant 4,000 francs. Il ne faut pas non plus oublier que la Banque de France possédait dans ses voûtes. il y a trois ans, $250,000,000 en or en et $450,000,000 en argent, soit autant que tous les fonds de la Banque d'Angleterre, de la Banque Berlin et de la Banque de Vienne réunis. Et sûrement, cet immense avoir n'a fait qu'augmenter depuis.

Faut-il rappeler d'ailleurs que la France, depuis cinq ans, a prêté onze milliards à son alliée, la Russie et que l'été dernier, lorsque M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, vint à Paris pour négocier un emprunt de 200 millions de francs soit 40 millions de dollars, cet emprunt fut, dans Paris seulement, couvert plus de quarante fois en moins de vingt-quatre heure.

La prospérité générale que nous venons de signaler en France ne s'est pas arrêtée à sa frontière, elle s'est étendue jusque dans ses lointaines colonies d'Afrique et d'Asie. Le commerce total de Madagascar a présenté, durant l'année 1899, un surplus de 3,929,650 francs, comparé à celui de 1898. Au Sénégal, l'augmentation a été de 12,500.000 sur l'année précédente. Au Dahomy, il y a eu un excédent de 600,000 francs. Le commerce de l'Indo-Chine a été non moins remarquable. En 1899 il a dépassé de 12 millions de francs celui de 1898 qui avait été lui-même supérieur de 18 millions à son devancier.

A ses détracteurs qui sont le plus souvent des envieux ou des ingrats, à ceux qui vantent sans cesse la supériorité voisine, la France est en droit de dire: Moi que vous rappelez dédaigneusement une sentimentale et une rêveuse, parce que je continue à produire le plus d'artistes et le plus d'écrivains, le plus d'explorateurs et le plus de héros, voyez Dodds, Monteils, Gentil, Brazza, Liotard, Galiéni, Marchand, et Baratier, parce que je donne tous les jours des leçons de dévouement et des modèles d'abnégation avec mes religieuses et ses missionnaires, et bien ! oui, ou tre tout cela, je détiens encore ces deux forces, le blé et l'or: de quoi les défendre sans le secours de l'étranger. Et si je ne puis plus, à moi seule, défier le monde, je puis du moins m'en passer...et lui, peut-être pas.

En Angleterre

Il avait été fortement question en Angleterre de remettre en vigueur le "Ballot Act," autrement dit le système de conscription forcée

La question a été discutée à la Chambre des Lords; Lord Lansdowe se déclara en faveur de cette mesure, rendue urgente suivant lui, par suite des mauvais résultats obtenus dans la présente guerre par l'engagement volontaire.

Le duc de Devonshire, le comte de Kimberley appuyèrent dans le même sens.

Lord Salisbury s'y est opposé. "On a suggéré, a-t-il dit, que la conscription forcée, aurait pour effet de décider les hommes à servir comme volontaires; je pense plutôt que cette mesure les déciderait à émigrer dans les contrées de l'autre côté de l'atlantique, de même langue et de même religion, où il n'existe aucune loi de conscription qui les menace."

La chambre des Lord a donné réunion à Lord Salisbury par 69 voix contre 42.

Une Vie Manquee.

Mademoiselle Lucie Valmore était une charmante jeune fille aux formes sveltes et gracieuses, au regard d'Andalouse; mais la petite Luce, comme on l'appelait communément dans son entourage, avait un défaut, un grand défaut, elle était trés orgueilleuse d'el'e même et se croyait supérieure à tout le monde.

Appartenant à une famille de commerçants à l'aise, elle était l'idole de ses parents qui n'avaient pas su diriger son éducation. Il lui semblait qu'on ne pouvait lui rendre assez d'hommages et que tous devaient s'incliner devant elle comme devant une reine.

Coquette, aimant les flatteries que l'on dit en passant à une jolie femme quand même on n'éprouve pour elle aucun attachement, elle ne manquait pas de courtisans mais n'avait point d'amoureux sérieux. Tous étaient rebutés par ses airs arrogants et son profond égoisme.

Elle passa ses plus belles années à afficher ses grands airs dans les salons et sur les boulevards de sa petite ville natale, toisant d'un regard méprisant ceux de ses jeunes concitoyens qui avaient l'audace d'élever leurs prétentions jusqu'à elle.

Elle faisait comme font bien d'autres jeunes filles qui attendent le prince charmant et que la coiffure d'une sainte peu invoquée des demoiselles à marier, guette le jour où el es s'apercoivent que leur jeunesse s'en est allée pendant qu'elles poursuivaient une chimère.

La belle s'acheminait rapidement vers la trentaine et elle commençait à perdre un peu de ses illusions lorsqu'un jour un étranger se presenta et lui fit la cour.

C'était un Yankee de la plus belle eau, il se faisait passer pour millionnaire et se disait grand homme dans son pays. On n'avait aucuns renseignements sur lui d'ailleurs, et l'on avalait de bonne grâce tout ce qu'il racontait.

Lucie s'éprit fortement du jeune étranger—elle avait attendu si longtemps la pauvre fille—et les choses marchèrent rondement.

Un mois après leur première rencontre les fiançailles eurent lieu, et l'on fixa l'époque du mariage à quinze jours plus tard.

Toute la famille Valmore jubilait: le commerçant se pâmait d'aise à la pensée qu'il allait enfin, pouvoir caser sa fille, et son épouse jouissait d'avance du plaisir qu'elle éprouverait quand elle aurait un gendre à tyranniser. Quand à Lucie que de rêves ne faisait-elle prs, elle se moquait de ces imbéciles qui blâmaient ses grands airs et son insupportable orgueil.

La veille du jour fixé pour le mariage, le fiancé l'air désappointé, vint trouver son futur beau père et lui demanda un moment d'entretien:

Bien volontiers, lui dit celui-ci en lui présentant un fauteuil, veuillez vous asseoir et dites moi ce qui vous amène.

M. Valmore, dit le jeune homme, j'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre, notre mariage ne peut avoir lieu demain.

Comment cela?

A cause d'un malheureux retard de mon banquier, je lui ai demandé nne somme importante et il m'a télégraphié que vu certaines transactions qu'il vient de faire, il ne peut me remettre cette somme que dans quelques jours. N'ayant pas prévu le cas, je suis obligé de vous prier de remettre le mariage à la semaine prochaine.

Mais mon cher ami, si vous n'avez pas d'autres raisons que cela pour solliciter ce délai, la chose peut facilement s'arranger.

Je ne vois pas bien comment, fit le jeune homme, l'air étonné.

Rien de plus simple pourtant mon ami, je vous avance la somme dont vous avez besoin, et vous me rembourserez au prochain envoi de votre banquier.

Le jeune étranger fit mine de refuser, prétextant que sa délicatesse ne lui permettait pas d'accepter une telle offre, et finalement il céda aux instances du bon père Valmore, qui ne voulait pas que la joie de sa fille fut assombrie par la moindre contrariété, et accepta un chèque de cinq cents dollars, montant qu'il fallait, disait-il, pour faire dignement les choses.

Le lendemain la jolie mariée, parée comme une souveraine, attendit en vain son futur époux. A l'hôtel où "l'Américain" pensionnait, on apprit qu'il n'avait pas reparu depuis la veille au soir et on ne put savoir ce qu'il était devenu.

La pauvre Lucie faillit en mourir, le coup qui la frappait était trop rude, son avenir était brisé à jamais, et elle se voyait la risée de tout le monde.

Elle ne mourut pas, cependant, quoiqu'elle fut longtemps dans un état d'affaissement et de détresse morale qui faisait peine à voir. Elle n'osait plus sortir de peur d'être montrée du doigt; et, pourtant, au lieu de rire de son malheur les bonnes gens qu'elle avait méprisés la plaignaient.

De longues années, sans joies pour la malheureuse, passèrent. Lucie avait coiffé le redoutable bonnet et remplissait consciencicusement son rôle de vieille fille, elle était même devenu un peu bavarde, mais on lui pardonnait facilement ce petit défaut qu'elle devait plutôt aux défectuosités de son état qu'a l'avantage naturel d'avoir la langue bien pendue

Un jour en feuilletant un journal, une histoire de meurtre sensationnel, précédée d'un titre alléchant, attira son attention. Elle avait à peine jeté les yeux sur le premier paragraphe de l'article, qu'elle poussa un cri de stupeur et failli s'évanouir.

L'on racontait qu'une jeune femme appartenant à la fine fleur de l'aristoratie New Yorkaise, avait été attirée dans un guet-apens puis assassinée par un lâche individu. Le meurtrier, qui prétendait s'appeler George Dower, avait été arrêté et reconnu comme étant un forçat nommé John King, évadé de Sing-sing où il subissait une condamnation à vingt-cinq ans de pénitencier, pour meurtre d'un homme qu'il avait assassiné et volé ensuite. Le journal disait qu'après l'évasion du nommé King, l'on avait réussi à relever ses traces sans pouvoir mettre la main sur lui. L'on avait eu vent de nombreuses escroqueries qu'il avait commises aux Etats-Unis et à l'étranger, et l'on citait le cas de la famille Valmore, sans toute fois nommer les personne ni l'endroit précis.

L'ancien fiancé de Lucie s'appelait en effet George Dower, et la pauvre fille n'en revenait pas à la pensée qu'elle avait consenti à se marier avec un forçat meurtrier, en rupture de banc.

Aujourd'hui "tante Lili" comme l'appèlent les petits enfant, est vieille, bien vieille. Elle comprend maintenant, l'orgueilleuse Lucie d'autrefois, que la vanité n'est qu'un sot préjugé; et que nous, êtres humains, qui ne sommes que des atômes dans la grande machine universelle, nous ne devons mépriser qui que ce soit de nos semblables, parce que chacun dans sa sphère vit, aime et souffre, et que par cela même nous sommes tous égaux.

Souvent, quand la pauvre vieille voit dans la douceur des soirs d'été, passer sous sa fenêtre des couples amoureux se disant de tendres choses en rêvant aux étoiles, elle maudit son orgueil passé et pleure d'avoir été le jouet d'un songe irréalisable et d'avoir fait volontairement le malheur de sa vie.

JEAN RÉMUNA.



Claims Miniers dans le Territoire du Yukon.

AVIS est par les présente donné, que tout claim minier, entier ou fractionnaire, appartenant à la Couronne dans le territoire du Yukon, sera offert en vente à l'encan publique à Dawson, par le Commissaire de l'Or, le deuxième jour de Juillet 1900.

Vingt pour cent du prix d'achat doit être payé au Commissaire de l'or à Dawson le jour de la vente et le reste dans le delai de trente jours de cette date.

Il n'y aura aucune restriction quant au nombre de claims qui pourront être vendus à toute personne ou Compagnie en possession d'un Certificat Libre de Mineur; mais aucun claim hydraulique ne sera compris dans la vente.

Désque le prix d'achat aura été versé en entier, les entrees pour les claims seront accordées en concordance avec les prescriptions pour les reglements des placers miniers, alors en force, excepté quand aux prescriptions concernant le jalonnement des claims, et les claims vendus n'en resteront pas moins soumis aux règléments sur les placers miniers.

L'arpentage des claims vendus sera fait par le Departement à une date aussi rapprochée que possible et les claims devront comprendre tout terrain que l'arpenteur du gouvernement pourra delimiter par arpentage en accord avec tels réglements, qui pourront être faits à cet égard; et la dècision du Commissaire de l'Or à ce sujet devra être finale et décisive.

Au cas où pour quelque raison il semblera impossible au Commissaire de l'Or de donner titre et possession d'aucun claim vendu a la dite vente publique, le Commissaire de l'or rembousera le montant payé au jour de la vente et aucune réclamation ne pourra être entrée contre la Couronne, concernant le défaut de delivrance de titre ou possession.

Une seconde vente à l'encan, sous les mêmes conditions précitées aura lieu à Dawson le deuxieme jour d'Aout 1900, pour tous les claims non vendus à la vente publique du 2 de Juillet 1900 ou de tout autre claim qui a cette époque serait devenu propriété de la Couronne, d'apres les réglements à cet égard.

PERLEY G KEYES,
Secretaire.

Departement de l'Interieur,
Ottawa, 21 Fevrier, 1900.

SANS CONTREDIT

Vous ne tousserez plus si vous prenez du BAUME RHUMAL, le meilleur spécifique dons le monde entier. 27

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 16 Janvier 1900.

Mardi Vendredi.	Lundi Mer Jeudi Sam	STATION.	Tous les Jours.	Mardi. Mercredi.
	8 30	St. Boniface J.	17 15	25
	9 00	Lorette	16 25	22 23
	9 20	Dufresne	16 00	22 00
	10 00	St. Anne	15 50	21 40
	10 20	Steinback	15 25	21 20
	10 40	LaBrpqrerie	14 55	20 55
	11 45	Marchand	14 00	20 20
11 50		Sandilands		19 30
12 20		Woodbridge		19 00
13 10		Summit		18 15
13 50		Vassar		17 35
14 40		Sprague		16 45
15		Track End		16 30

Depart tous les jour. Winnipeg.. Arrivé.
8 00 17 40 23 30



Northern Pacific Ry,

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous tous les agents.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg.
H. SWINFORD General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE, et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE OCNDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco............
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.05 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires..............................
Laisse Lundi Merc. et Vend. 4 20 p.m.
Arrive Lundi Merc. et Vend, 1 10 p.m.
Laisse Mardi Jeudi et Sam. 4 20 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 25 a.m.

BRANCHE MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.40 a.m
Arrive mardi, jeudi, samedi........ 4.40 a.m

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

AVIS

Avis est donné par les présentes que la Compagnie "Canadian Mutual Loan & Investment" fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour une Loi incorporant les actionaires de la Compagnie, en une Compagnie nouvelle de Prêt au Canada avec pouvoir d'acquérir l'actif et d'assumer le passif de la présente Compagnie et d'agir en qualité de Compagnie de Prêt au Canada, avec tels pouvoirs en conséquence, ainsi qu'il peut-être expédient.

MACDONELL, MCMASTER & GREARY.
51 Yonge Street.
Toronto.
Avoué pour le réquerant.

Daté à Toronto ce 6ième jour de Janvier 1900.

[illegible]-9i.

Une Emeute a Montreal

Montréal, 1er mars.—Presque une émeute aujourd'hui dans les rues de Montréal à propos de la délivrance de Ladysmith. Ce sont les étudiants de McGill qui en sont la cause.

Au nombre d'un couple de milliers, cette cohue s'est massée dans la rue St. Jacques, en face des bureaux de la "Presse"; du "Journal" et de la Patrie. Les plur violents, les plus surchauffés ont essayés d'envahir les bureaux de ces trois journaux, criaient à tue-tête pour avoir le drapeau britanique, ont brisé des vitres, causé des dégats, etc.

Ces mêmes gens se sont portés à l'Université Laval où ils ont essayés de forcer les portes de cette institution et où, finalement, ils ont hissé un pavillon à l'un des mâts en face de l'Université.

Les étudiants de Laval qui étaient en congé, se sont réunis au centre de la ville, ont parcouru les rues en chantant la Marseillaise et se sont rencontrés avec les McGill dans la rue St Jacques en face des bureaux de journaux. La police a été mandée en toute hate et a réussi à empêché l'effusion du sang et à disperser la foule.

Dans la soiré les McGills ont fait des feux de joie sur le caré Dominion, devant le Windsor. Ils sont ensuite retourné à l'Université Laval pour leur faire hisser de nouveau le drapeau anglais.

L'Université Laval ayant refusé de se rendre aux cris des énergumenes. ceux-ci ont essayé à le hisser eux-mêmes. A ce moment les élèves de Laval ont dirigé un jet d'eau sur les assaillants, et ce fut le signal de la bataille. Les étudiants de McGill commercèrent à jouer du bâton et à lancer ders pierres dans les vitres de l'université. La police est arrivée sur la scène et en tirant quelques coups de revolver et jouant du bâton, a réussi à disperser les combattants. Il y a eu plusieurs blessés dans les deux camps. Plusieurs yeux pochés et nez ensanglantés. Au nombre des blessés sont les étudiants suivants de l'université Laval: E. E. Mousseau, oreille écorchée. Septime Laferrière, jambe disloquée: et J. A Berthiaume, poumon perforé. Ces trois étudiants sont de Hull.

Voici comment la "Patrie" apprécie cette esclande des étudiants de McGill.

"Pourquoi cette sortie contre les journaux canadiens-français ?

"Est-ce parce que notre attitude a été jusqu'ici scrupuleusement loyale et digne ? Est-ce parce que les Canadiens français se sont réjouis des récents succès des armes anglaises ?

"On voulait le drapeau anglais à notre mat ce matin. Nous l'avons hissé de notre propre gré lors de la reddition de Cronje et nous l'aimons assez pour l'arborer, a l'occasion, sans que des braillards viennent nous faire des scènes comme celle de ce matin.

"Des manifestations hostiles comme celle d'aujourd'hui peuvent avoir des conséquences très graves et constituent une provocation absolument injustifiable. Aussi, nous sommes convaincus que les Anglais à l'esprit large et bien pensants seront les premiers à condamner ce que cette poignée d'individus ont fait ce matin sous le coup d'une surexcitation qu'ils auraient, cependant, mieux fait de controler.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5.50 pièce; veau, 8c à 10c; bœuf, 6½c à 7½c; porc, 7½ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decmebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna,

Superintendant

WINNIPEG.

CORRESPONDANCE

ROYAL

M. Tellier chargé de l'évaluation pour la municipalité, à parcouru cette semaine notre paroisse dans l'accomplissement de ses fonctions.

On parle beaucoup parmi nous du concert de mardi dernier à St Adolphe, dont chacun fait le plus grand éloge; on fait surtout mention de la pièce intitulé "Jocrisse."

Notre école a été fermée cette semaine pour permettre à notre instituteur d'assister au congrès pédagogique tenu à St Boniface.

Notre jeunesse a passé une charmante soirée lundi dernier, chez M. Roy. L'on a dansé jusqu'à une heure avancé.

D'ailleurs plusieurs soirées ont eu lieu. ces temps-ci on se dépêche avant le carême. Lundi soir, la maison de M. Mayer a été envahie par quelques amateurs de plaisir et l'un des évenements de la soirée a été la danse de la vieille et fameuse gigue de la Rivière Rouge.

Pour l'Exposition de Paris-

Nous recevons de Monsieur le Comte des Etangs délégué de l'alliance française copie de la circulaire suivante à laquelle nous nous empresserons de donner satisfaction.

Monsieur et cher Collègue.

L'Alliance Française a l'intention, pendant la durée de l'Exposition Universelle d'offrir à ses adhérents et à ses visiteurs, la lecture des principales publications faites en langue française dans les différents pays du monde.

J'ai recours à votre bienveillant appui pour nous aider à réaliser ce projet, et je vous serai reconnaissant de nous obtenir le service gracieux des journaux les plus importants (édition hebdomadaire si elle éxiste) qui se publient en langue française, au Canada.

Je vous serai également très obligé de nous faire envoyer un ou plusieurs exemplaires des livres les plus intéressants édités en langue française dans votre pays.

En ce qui concerne les publications périodiques, elles devront être adressées, du 1er. Mai au 1er. Novembre 1900.

Alliance Française—Pavillon de l'Alliance Française.

Exposition Universelle—Trocadéro, Paris.

Les livres peuvent être envoyés dès maintenant au Siège Central, 45 rue de Grenelle, Paris.

La liste des publications périodiques sera affichée au pavillon de l'Exposition

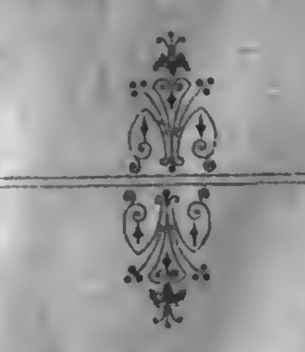
Il sera, en outre, consacré aux livres dans le bulletin de la Société (tiré à 27000 exemplaires) un compte rendu qui pourra même être établi d'après une note fournie à cet effet.

Je pense que vous estimerez comme nous que ces envois ne pourront manquer d'appeler l'attention, sur les choses de votre région, de nos visiteurs curieux de s'intruire et de se renseigner. Ils seront certainement pour eux d'un très vif intéret.

Comptant sur votre précieux concours et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Le Sécretaire Général.

L. Dufourmantelle.



Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..........................
pour............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante:

Nom..
Paroisse......................................
Province......................................

NOUVELLES LOCALES.

Lisez l'annonce du Professeur G. Cozens dans une autre colonne.

Séance régulière du conseil de ville de St. Boniface lundi prochain.

Séance regulière du Conseil de Ville de St. Boniface lundi prochain.

Sortie du Club de Raquette "Le Voyageur" ce soir et lunch à la salle publique de M. J. B. Leclerc.

M. Ernest Levêque est maintenant employé au buresu de l'Inspecteur des Postes à Winnipeg.

Sa Grandeur Mgr Langevin est de retour d'un voyage à Prince Albert.

M. J. E. D'amour est arrivé la semaine dernière avec sa famille d'un voyage à la Province de Québec.

Bon tabac canadien à vendre à 15 cts la livre, par paquet de 5 à 10 livres. S'adresser à M. Poitras: 151 rue Notre Dame Est Winnipeg.

M. le Dr. Lambert est à l'hôpital de St. Boniface par suite d'un accident arrivé lundi dernier son cheval a pris le mort aux dents.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Antoine Lucier, arrivée dimanche dernier à l'âge de 71 ans. Nos condoléances à la famille.

M. J. E. D'amour de St Boniface a eu la douleur de perdre une de ses filles mardi dernier. Elle était âgée de 5 ans. Nos sincères condoléances à M. et à Mde. D'amour.

La Commission d'Ecole de la Ville de St. Boniface a siégé lundi dernier et après affaires de Routine eelle s'est ajournée à mardi prochain pour faire la nomination d'un secrétaire.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Dimanche dernier les amis de M. Tony Gingras se réunirent à la salle publique de M. J. B. Leclerc à St. Boniface, et lui présentèrent une épingle en or et une coupe en argent. M. Tony Gingras en remerçiant ses amis les invita à passer quelques heures avec lui pour s'amuser en famille.

PALES ET LANGUISSANTES

L'état d'un très grand nombre de filles du Canada.

Elles sont sujettes aux maux de tête, à la maladie de cœur, et à l'indisposition au travail—Les parents devraient agir promptement dans de tels cas.

Mlle Anna Gauthier, fille de M. Adélard Gauthier, propriétaire d'un hôtel bien connu de Trois-Rivières, Que., jouit d'une grande popularité parmi ses jeunes amies, et elles ont eu récemment l'occasion de se réjouir de son retour à la santé, après une grave maladie. Quand un reporter se présenta pour s'assurer des faits de ce cas, Mlle Gauthier était en visite hors de la ville, mais son père consentit très volontiers à faire le récit de sa guérison. Il dit:

"Je crois que n'eussent été les Pilules Roses du Dr. Williams, ma fille Alma serait aujourd'hui dans la tombe, et en vérité je serais ingrat si, à l'occasion, je ne disais pas un bon mot en faveur du remède qui l'a ramenée à la santé. La santé de ma fille commença à décliner il y a plusieurs années. D'abord le mal ne paraissait pas grave et nous pensions que bientôt elle recouvrirait son état de santé habituel. Le temps marchait, cependant, et aucun mieux ne se manifestait. Sa faiblesse augmentait, elle souffrait de maux de tête, elle manquait d'appétit, elle avait le vertige et une sensation de langueur continuelle l'obsédait. Elle fut soignée par un bon médecin, mais ici encore, sans d'amélioration. Elle semblait s'en aller graduellement. Si elle montait un escalier elle était forcée de s'arrêter plusieurs fois pour se reposer. Elle avait perdu toutes ses couleurs et son visage était aussi blanc que de la chaux. Son mal, c'était clair, était celui qui afflige tant de jeunes femmes qui entrent dans leur état de femme et nous craignions de le voir se développer en consomption. Un jour, une amie de la famille lui conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams, ce à quoi elle consentit et s'en procura une couple de boites. Avant qu'elles fussent toutes épuisées, on remarquait une légère amélioration dans son apétit et nous regardions cela comme un signe d'espérance. On se procura une autre demi-douzaine et boites et sous leur influence quotidienne, elle reprenait des forces et s'intéressait de nouveau à la vie.

Maintenant, c'est une fille en santé comme il n'y en a pas à Trois-Rivières, toute trace de langueur et de pâleur est disparue. Cela est entièrement dû aux Pilules Roses du Dr. Williams, et je suis content de pouvoir déclarer la chose si publiquement."

Le cas de Mlle Gauthier renferme certainement une leçon pour les parents dont les filles sont pâles, languissantes, facilement fatiguées, ou sujettes aux maux de tête ou autres douloureux symptômes qui indiquent la marche en avant de l'anémie. Dans les cas semblables, les Pilules Roses du Dr Williams donneront des résultats plus prompts et plus certains que ne le fera n'importe quel autre remède. Elles agissent promptement et directement, faisant un sang nouveau, riche et rouge, et renforçant les nerfs, corrigeant toutes les irrégularités inhérentes à cette période critique.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées franco par la poste, à 50c la boite, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Ne vous laissez pas induire à prendre des substituts.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à L'ENCHERE PUBLIQUE aux endroits et dates ci-dessous; savoir:—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 à 11 a. m.
SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.
Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et au tres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

CONDITIONS DE PAIEMENT—un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La licte des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,
Department de l'Intérieur, Ottawa.
Janvier 24, 1900.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.